

L'Officier du Ministère Public
CS 39000
35094 Rennes Cedex 9

OPPOSITION AFM

L'Officier du Ministère Public
à
Maître YOHAN DEHAN
174 RUE DE COURCELLES
75 017 PARIS

Références à rappeler : RO
AFM

Maître,

Pour faire suite à votre correspondance en opposition sur le fondement de l'article du C.P.P.

Affaire : .

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000201 ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2 C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.**
Infraction(s) relevée(s) à **LES PAVILLONS SOUS BOIS(93320), AVENUE VICTOR HUGO**, dans le sens **MEAUX** en date du **25/09/2013 à 19h48**, par procès verbal dressé par **SERVICE PN**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance je vous informe que le Ministère Public a décidé d'abandonner les poursuites.

Cette affaire fera l'objet d'un classement sans suite.

Je vous prie d'agréer, maître, l'assurance de mes salutations distinguées.

Fait à **BOBIGNY**, le 21/12/2016

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

